Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 2 mars 2020

Le Président,
Fabrice Michelet

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU

Mellois en POITOU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Schéma de cohérence territoriale du Mellois en Poitou

Ajustements apportés au dossier du SCoT entre son arrêt et son approbation

Préfecture des Deux-Sèvres

13 MARS 2020

SCoT du Mellois en Poitou

Date de prescription du SCoT : 26 janvier 2012
Date d'arrêt du SCoT : 8 juillet 2019
Date d'approbation du SCoT : 2 mars 2020

Ce document a été réalisé par la Communauté de communes Mellois en Poitou, assistée par :

et grâce au concours financier de :

Le présent document retrace les ajustements qui ont été apportés aux différentes pièces du SCoT. Il s'agit ici uniquement des éléments notables de fond ou de forme.
Les corrections d'erreurs matérielles, d'orthographe et de syntaxe ne sont pas répertoriées.

Livre 1-1 : Rapport de présentation / Préambule et glossaire

Livre ajouté.

Dans le but de constituer un volume introductif « chapeau » facilitant la lecture des autres parties, ce livre centralise :

- Le sommaire général du SCoT
- Des éléments qui étaient précédemment dispersés dans plusieurs documents, à savoir l'avant-propos, qui était présenté de manière identique dans le tome 1 du livre 1 (diagnostic) et dans le tome 2 du livre 1 (état initial de l'environnement)
- Une synthèse des évolutions qu'a connues le SCoT entre son arrêt et son approbation
- Un glossaire des sigles employé dans toutes les pièces du SCoT

La demande de glossaire et d'une meilleure lisibilité du document émane de la MRAE et de l'enquête publique.

Livre 1-2 : Rapport de présentation / Diagnostic socio-économique et enjeux

Dans le projet arrêté, ce livre se nommait « Livre 1 – Tome 1 – Diagnostic ».

L'avant-propos et le glossaire ont été retirés pour être intégrés au Livre 1.1.

Pages	Ajouts, précisions, modifications apportés	Modifications demandées par
45-49	Mises à jour des données de consommation d'espaces naturels et agricoles	Etat, MRAE
64, 70, 75	Mises à jour d'informations sur la démographie	Etat, MRAE, enquête publique
206-207	Insertion d'un encart sur l'histoire du protestantisme poitevin	Enquête publique
243-248	Mise à jour de la partie sur les équipements	MRAE

Livre 1-3 : Rapport de présentation / Etat initial de l'environnement

Dans le projet arrêté, ce livre se nommait « Livre 1 – Tome 2 – Evaluation environnementale ».

Pour une meilleure lisibilité et pour diminuer le poids du document, le tome 2 a été scindé en plusieurs parties :

- Livre 1.3 : Etat initial de l'environnement
- Livre 1.4 : Carte de la trame verte et bleue
- Livre 1.5 : Evaluation environnementale et résumé non technique de l'évaluation environnementale
- Livre 1-6 : Articulation du SCoT avec les documents cadres
- Livre 1-7 : Rapport de présentation / Indicateurs de suivi des effets du SCoT sur l'environnement

Pages	Ajouts, précisions, modifications apportés	Modifications demandées par
19-22	Ajout d'un tableau sur l'état des masses d'eau superficielles	MRAE
39-41	Ajout de données sur la gestion et la suffisance de l'eau potable	MRAE
53-55	Ajout de données sur le fonctionnement des stations d'épuration	MRAE
60	Ajout d'un complément d'information sur les aides financières mobilisables pour encourager la mise aux normes des systèmes d'assainissement autonomes	MRAE
82	Ajout de la mention des cours d'eau La Péruse et La Bouleure	Enquête publique
110	Insertion d'une définition de « la nature ordinaire »	Enquête publique
150-157	Mise à jour des données sur l'énergie éolienne	Enquête publique

Livre 1-4 : Rapport de présentation / Atlas de la trame verte et bleue

Livre ajouté afin d'apporter une meilleure lisibilité.

Livre 1-5 : Rapport de présentation / Evaluation environnementale et résumé non technique de l'évaluation environnementale

Livre ajouté afin d'apporter une meilleure lisibilité.

Dans le projet arrêté, cette partie était intégrée dans le « Livre 1 – Tome 2 – Evaluation environnementale ».

Pages	Ajouts, précisions, modifications apportés	Modifications demandées par
17	Ajustement de la consommation d'espaces sur la durée du SCoT : de 170 ha à 140 ha	MRAE, Etat, Chambre d'Agriculture
34	Ajustement du nombre de logements produits : « En effet, le SCoT fixe pour objectif la production de 290 logements annuels sur la période 2018-2030, soit environ 3900 logements supplémentaires (neufs ou remis sur le marché (235 logements neufs – 55 logements vacants remis sur le marché par an),[…] »)	MRAE, Etat, Chambre d'Agriculture

Livre 1-6 : Rapport de présentation / Articulation du SCoT avec les documents cadres

Livre ajouté afin d'apporter une meilleure lisibilité.

Dans le projet arrêté, cette partie était intégrée dans le « Livre 1 – Tome 2 – Evaluation environnementale ».

Pages	Ajouts, précisions, modifications apportés	Modifications demandées par
4 et 6	Mise à jour des informations concernant le SRADDET	MRAE
5	Mise à jour des informations concernant le SAGE Charente	SAGE Charente

Livre 1-7 : Rapport de présentation / Indicateurs de suivi des effets du SCoT sur l'environnement

Livre ajouté afin d'apporter une meilleure lisibilité.

Dans le projet arrêté, cette partie était intégrée dans le « Livre 1 – Tome 2 – Evaluation environnementale ».

Pages	Ajouts, précisions, modifications apportés	Modifications demandées par
5	3e ligne du tableau, ajustement des données : « 55 ha pour l'économie 140 ha pour l'habitat »	MRAE, Etat, Chambre d'Agriculture

Livre 1-8 : Rapport de présentation / Justification des choix retenus dans le PADD et le DOO

Dans le projet arrêté, ce livre se nommait « Livre 1 – Tome 3 – Justification des choix ».

Ce document a connu un remaniement au niveau du plan et des titres afin d'être plus compréhensible.

Pages	Ajouts, précisions, modifications apportés	Modifications demandées par
10-11	Développement de la justification du choix des pôles structurants	MRAE, Etat, Enquête publique, Commune d'Aigondigné
17	Ajout de la mention de la RD948	MRAE, Département 79
21-23	Développement de la justification des choix en matière de ZAE	MRAE, Etat, Chambre d'Agriculture
25	Ajout de la phrase : « Aussi, les commerces dont la fréquence d'achat estimée est quotidienne ou hebdomadaire […] dans les centralités »	MRAE, Etat
29	Ajout de la phrase : « L'objectif de cette armature […] au sein de ces pôles »	MRAE, Etat
31	Ajout de la phrase : « Le DOO rappelle les obligations minimales de construction […] plus aisément. »	MRAE, Etat
32	Ajout de la phrase : « L'impact de cette variable […] l'animation des centres-bourgs ».	MRAE, Etat
33	Tableau lignes 4 et 5 : ajustement des objectifs de réduction de la vacance et du	MRAE, Etat

	taux de renouvellement du parc de logements	
34-37	Développement de la justification des choix en matière de répartition des futurs logements neufs par secteur de de bassin de vie	MRAE, Etat, Chambre d'Agriculture
38-39	Développement de la justification des choix en matière de fixation d'un nombre minimal de logements à construire dans les centralités de l'armature urbaine afin de renforcer le poids de la population et pérenniser services, équipements et commerces (dernier paragraphe de la page 38 et tableau de la page 39)	MRAE, Etat
39	Ajout de la phrase : « Le DOO précise toutefois […] alloués par le SCoT ».	Etat
40-45	Actualisation des données et développement de la justification des choix en matière de consommation foncière	MRAE, Etat
48	Ajustement des densités pour les communes limitrophes de l'agglomération niortaise ou Haut Val de Sèvre	Etat
49	Ajout d'une carte montrant les densités de construction de logements neufs appliquées sur dans les territoires voisins afin de montrer la cohérence avec les densités appliquées dans le SCoT du Mellois en Poitou	MRAE, Etat
50	Ajout de la phrase : « En outre, le PADD et le DOO […] des espaces agricoles. »	Etat
50-52	Réécriture de et clarification du 3.4.2.2 concernant les ZAE	MRAE, Etat, Chambre d'Agriculture
52-54	Ajout du 3.4.2.4 rappelant l'évolution des grands principes développés dans le SCoT pour une meilleure compréhension du document	MRAE, Etat, Enquête publique

Livre 2 : Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Pages	Ajouts, précisions, modifications apportés	Modifications demandées par
12	Ajout de la phrase « Favoriser au maximum le recueil et la réutilisation des eaux pluviales ou les eaux de process industriel, afin de limiter les prélèvements. »	MRAE

Livre 3 : Document d'orientations et d'objectifs (DOO)

Pages	Ajouts, précisions, modifications apportés	Modifications demandées par
9	Modification des prescriptions 1 et 7 : ajout des mentions éviter/réduire/compenser Modification de la prescription 2 : ajout de la mention des chemins	Chambre d'Agriculture Enquête publique
12	Prescription 19 : complément à la prescription sur le changement de destination	Etat
12	Prescription 25 : « peuvent subordonner au fait que » remplacé par « autorise à la condition que »	Etat
14	Prescription 26 : ajout d'une mention relative au changement climatique	Etat
15	Prescription 33 : ajouts sur la prise en compte du paysage	Etat

18	Prescription 36 : précision apportée sur les abris pour animaux	Etat
19	Prescription 38 : retrait des mots « bâtiments agricoles »	Etat
24	Prescription 54 scindée en prescriptions 54 + 55	lisibilité
25	Prescription 63 (anciennement prescription 62) : simplification du texte Suppression de la prescription 66 car identique à la prescription 64 (anciennement prescription 63	lisibilité MRAE
26	Suppression de la prescription 68 Prescription 69 : nouvelle prescription sur les zonages d'assainissement	MRAE, Etat
30	Prescription 89 : ajout de « Dans tous les cas, les projets d'implantation d'éoliennes devront prendre en compte les enjeux et les objectifs de qualité paysagère du plan de paysage, qui seront retranscrits dans le PLUI. »	Etat, Enquête publique
51	Prescription 109 (anciennement prescription 110) : ajout d'une mention sur la réserve foncière des ZAE + tableau de répartition des surfaces par type de ZAE	Etat, CDPENAF, MRAE, Chambre d'agriculture
53	Prescription 113 (anciennement prescription 114) : ajout d'une condition pour pouvoir étendre les ZAE associées aux bourgs structurants	Etat, MRAE
54	Prescription 118 (anciennement prescription 119) : ajout d'une condition pour pouvoir étendre les ZAE de proximité Prescription 119 (anciennement prescription 120) : ajout de précisions et de conditions pour pouvoir étendre les sites économiques indépendants	Etat, MRAE
58	Prescription 124 (anciennement prescription 125) : ajout d'une mention sur le recours aux OAP dans le PLUI	Etat
61	Prescription 130 (anciennement prescription 131) : ajout d'une distance maximale de 100m	Etat
62	Prescription 134 (anciennement prescription 135) : ajout d'une précision sur les sites agricoles secondaires + mention de « sous réserve de ne pas impacter les activités agricoles »	Chambre d'agriculture
63	Prescription 136 (anciennement prescription 137) : ajout de la mention d'un inventaire des bâtiments agricoles pouvant changer de destination	Etat
64	Prescription 138 (anciennement prescription 139) : ajout de la mention « sous réserve de modération de la consommation d'espaces […] »	Etat, Chambre d'agriculture
65	Recommandation 46 : ajout de la mention « à cheval »	Conseil départemental
82	Prescription 146 (anciennement prescription 147) : retrait du tableau	lisibilité
82	Prescription 147 (anciennement 148) : retrait de l'exception Suppression de la prescription 149 Prescription 148 : nouvelle prescription affirmant la priorité d'implantation des commerces répondant à la fréquence d'achat « hebdomadaire » dans les centralités urbaines	Etat, Chambre d'agriculture
82	Prescription 150 (anciennement 151) : ajout d'une condition pour le commerce à fréquence d'achat « hebdomadaire »	Etat, Chambre d'agriculture
83	Suppression de la prescription 153	Etat, Chambre d'agriculture

89	Ajustement de l'objectifs de logements à construire	Etat, MRAE, Chambre d'agriculture
91	Prescription 172 (anciennement prescription 174) : précisions apportées sur l'enveloppe urbaine et la comptabilisation des surfaces	Etat, Chambre d'agriculture
94	Prescription 174 (anciennement prescription 176) : précisions apportées sur la notion de bourg + ajout de la mention de STECAL pour les villages	lisibilité
98	Prescription 177 (anciennement prescription 179) : ajustement des objectifs en matière de consommation d'espaces maximale (de 170 ha à 140 ha)	Etat, MRAE, Chambre d'agriculture
98-99	Prescription 180 (anciennement prescription 182) : ajustement de l'objectif de logements à construire et de l'objectif de logements vacants à remettre sur le marché + introduction d'une répartition des logements selon cinq secteurs (tableau)	Etat, MRAE, Chambre d'agriculture
100	Prescription 181 (anciennement prescription 183) : fixation d'un nombre minimal de logements à construire dans les centralités (tableau)	Etat, MRAE, Chambre d'agriculture
101	Prescription 182 (anciennement prescription 184) : ajout d'une mention sur la mixité sociale	Etat
101-103	Prescription 183 (anciennement prescription 185) : précisions des niveaux de densité sur les communes (notamment communes nouvelles) + hausse des densités moyennes dans les communes proches de l'agglomération niortaise + précisions sur le mode d'application de ces densités	Etat
104	Suppression de la prescription 186	Etat
104	Prescription 185 (anciennement 188) : les OAP sont rendues obligatoires pour les espaces libres dans l'enveloppe urbaine de plus de 2500m² des bourgs structurants	Etat, Chambre d'agriculture
105	Prescription 188 (anciennement 191) : ajout de « agricoles » et « au sein des secteurs dédiés à cet effet et dûment justifiés dans le PLUI »	Etat, Chambre d'agriculture

Livre 4 : Bilan de la concertation

Pas de modification apportée

Mellois
en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.melloisenpoitou.fr